

Organisateur : Sébastien Liaud et Claire de Crevoisier

Contact : Voir rubrique "kifaikoi" sur le site web

Vallon d'Ambin : pointe Sommeiller pointe Ferrand du samedi 6 avril au lundi 8 avril 2019

Niveau général de la sortie : AD3S. dénivelé positif max : 1500m. traversées

Description de la sortie : Haute Maurienne, Vallon d'Ambin : pointe Sommeiller et Pointe Ferrand

Programme

- Rendez-vous et dispersion : rendez-vous à Modane ou Bramans samedi matin.
- Déroulement de la sortie : programme par jour (activité, durée, difficulté...)
 - Samedi : depuis la chapelle Saint Paul (1670m) : chalets Saint Barthélémy, cime du Petit Vallon (3236m), refuge d'Ambin (2270m). D+ 1400m. D- 1000m
 - Dimanche : Pointe Sommeiller (3332m), Pointe d'Ambin (3266m) et Pointe Sommeiller (3332m). refuge d'Ambin (2270m). D+ 1200m. D- 1200m
 - Lundi : Pointe Ferrand (3355m) et/ ou Pointe Niblé (3322m). Rifugio del Gias. Col Clapier (2500m). descente par le vallon de Savine jusque la Chapelle Saint Paul. D+ 1300m. D- 2000m

Transport : transport en train. Prévoir d'arriver le vendredi soir à Modane (ou à Lyon, quelques places ouvertes dans la voiture de Sébastien). Le 1er train du samedi matin arrive trop tard à Modane. Retour depuis Modane à partir de 17h

Hébergements : refuge d'Ambin (gardé)

Equipement : pelle sonde ARVA (révisé, avec piles de rechange), crampons, piolet. Baudrier, 2 autobloquants, 1 broche à glace, 4 mousquetons. Lampe frontale.

Inscriptions :

- Modalités : cf. <https://www.clubalpin-idf.com/blogAide/index.php?post/inscription-sortie>) : avec accord des organisateurs
- Nombre de places : 6 personnes en plus des encadrants
- Date de validation des inscriptions : 2 mois avant la sortie

Pour toutes les sorties avec paiements :

- Montant à verser à l'inscription, compléments à régler sur place
- Conditions d'annulation par le participant :
<https://www.clubalpin-idf.com/blogAide/index.php?post/inscription-sortie#annulation-adherent>
- Mention des possibilités d'annulation par le club : la sortie pourra être annulée ou le programme modifié selon les conditions météorologiques et nivologiques.

- **Assurance annulation** : Si vous vous inscrivez dans la sortie à plus d'un mois du départ, vous pouvez souscrire une assurance annulation, voir le détail dans le processus d'inscription et demandez le dépliant au Club.